

et

## Les régions de l'Europe des Neuf

**A** l'occasion des prochaines élections à l'Assemblée des Communautés européennes, il nous paraît utile de présenter aux lecteurs de *Population et Sociétés*, un tableau et quelques cartes sur l'Europe des Neuf, destinés à améliorer la perception sommaire qu'on a en général en France des pays étrangers, fussent-ils voisins et partenaires.

Le découpage régional choisi est celui appelé « de niveau II » par l'Office statistique des Communautés européennes (OSCE). Il correspond en France aux 22 régions (celui de niveau I subdivise la France en 8 grandes régions dites « zones d'étude et d'aménagement du territoire » (ZEAT), celui de niveau III en 96 départements). Dans ce découpage, le Luxembourg et l'Irlande constituent chacun une région. Tel est également le cas, outre-Manche, du Pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord et, en Allemagne fédérale, des Länder du Schleswig-Holstein et de Sarre, ainsi que des villes-Länder de Hambourg, Brême et Berlin-Ouest. Les 6 autres Länder sont décomposés en leurs districts, de même que l'Italie en ses 20 régions, la Belgique en ses 9 provinces, les Pays-Bas en leurs 11 provinces. Pour l'Angleterre proprement dite, le regroupement des 49 comtés en 8 « standard régions » et, pour le Danemark, celui des 22 départements en 3 régions sont utilisés.

Au total, on aboutit ainsi à une Europe formée de 108 régions, dont le tableau de la page 2 énumère la superficie et la population en 1977. Le maillage est plus serré en Allemagne et au Benelux que dans les cinq autres pays : en France, les superficies vont de 8 200 km<sup>2</sup> (Alsace) à 45 348 km<sup>2</sup> (Midi-Pyrénées). Le Luxembourg, toutes les régions belges et néerlandaises et 16 régions allemandes sur 30 sont moins étendues que l'Alsace, les minima étant les régions constituées par les villes hanséatiques de Hambourg (748 km<sup>2</sup>) et Brême (404 km<sup>2</sup>) et par Berlin-Ouest (480 km<sup>2</sup>). A l'inverse, dans ce dé-

coupage, seules l'Écosse (78 768 km<sup>2</sup>) et l'Irlande (70 285 km<sup>2</sup>) sont plus vastes que la région Midi-Pyrénées.

La population moyenne de ces 108 régions est en 1977 de 2,4 millions d'habitants. En France, la population régionale va de 228 000 (Corse) à 9 966 000 (Ile-de-France). La seule région de l'Europe des Neuf moins peuplée que la Corse est le Val d'Aoste italien (114 000 habitants) et la seule plus peuplée que la région de Paris est celle de Londres (16 834 000 habitants).

La carte de la *densité régionale* en 1977 illustre combien la France, hormis Paris, a une moindre densité que la plupart de ses partenaires : la moyenne de l'Europe des Neuf (170 habitants/km<sup>2</sup>) n'y est dépassée que par l'Ile-de-France (830), le Nord - Pas-de-Calais (316) et l'Alsace (186). Ce trait bien connu, qui a pour origine la conjugaison d'une « transition démographique » plus précoce et d'un exode rural polarisé par la région parisienne (1), explique une attitude assez différente du reste de l'Europe devant les basses fécondités actuelles, pourtant communes à tous les pays de l'Europe des Neuf, sauf l'Irlande (2).

La carte du *taux de natalité* en 1977 montre les bas niveaux auxquels est parvenue l'Allemagne fédérale. La moyenne communautaire est de 12,2 naissances pour 1 000 habitants, mais les taux de *toutes* les régions allemandes sont en dessous de cette moyenne, compris entre 7,7 (Hambourg) minimum européen, et 11,1 (Basse-Bavière). C'est aussi le cas de l'Angleterre proprement dite où les taux vont de 10,7 à 11,9 p. 1 000. En France, le minimum est de 10,3 (Limousin), le maximum de 16,4 (Nord - Pas-de-Calais). Les taux les plus élevés sont ceux de la Campanie italienne (18,0) et de l'Irlande (21,4).

(1) Voir « Surpopulation, concentration, dispersion », *Population et Sociétés*, n° 101, avril 1977.

(2) Voir « En séminaire à Strasbourg », *Population et Sociétés*, n° 95, octobre 1976.

Région (et symbole de la carte 1)	Capitale ou ville principale	Superficie milliers km2	Population en milliers
<b>ALLEMAGNE FÉDÉRALE</b>		<b>248,6</b>	<b>61 400</b>
<i>Schleswig-Holstein</i>	SH Kiel	15,6	2 587
<i>Hambourg</i>	HH Hambourg	0,7	1 688
<i>Basse-Saxe</i>	Hanovre	47,5	7 227
- Hanovre	HA Hanovre	9,0	2 063
- Lünebourg	LU Lünebourg	15,3	1 427
- Brunswick	BW Brunswick	8,0	1 646
- Weser-Ems	WE Oldenburg	14,9	2 091
<i>Brême</i>	BM Brême	0,4	707
<i>Rhénanie du Nord - Westphalie</i>	Dusseldorf	34,0	17 050
- Düsseldorf	DU Düsseldorf	5,2	5 263
- Cologne	K Cologne	7,3	3 869
- Münster	MU Münster	6,8	2 403
- Detmold	DE Detmold	6,5	1 799
- Arnsberg	AR Arnsberg	7,9	3 715
<i>Hesse</i>	Wiesbaden (a)	21,1	5 538
- Darmstadt	DA Darmstadt (a)	11,5	4 116
- Cassel	CA Cassel	9,5	1 423
<i>Rhénanie-Palatinat</i>	Mayence	19,8	3 645
- Coblenche	KO Coblenche	8,0	1 364
- Trèves	TR Trèves	4,9	474
- Hesse rhénane - Palatinat	RP Mayence	6,8	1 808
<i>Bade-Wurtemberg</i>	Stuttgart	35,7	9 122
- Stuttgart	ST Stuttgart	10,5	3 429
- Karlsruhe	K Karlsruhe	6,9	2 368
- Fribourg	FB Fribourg	9,3	1 844
- Tübingen	TU Tübingen	8,9	1 480
<i>Bavière</i>	Munich	70,5	10 813
- Haute-Bavière	HB munich	17,5	3 585
- Basse-Bavière	BB Landshut	10,3	990
- Haut-Palatinat	HP Ratisbonne	9,6	967
- Haute-Franconie	HF Bayreuth	7,1	1 058
- Moyenne-Franconie	MF Ansbach (b)	7,2	1 512
- Basse-Franconie	BF Würtzburg	8,5	1 190
- Souabe	SO Augsburg	10,0	1 510
<i>Sarre</i>	SA Sarrebruck	2,5	1 086
<i>Berlin (ouest)</i>	BE Berlin-Ouest	0,4	1 937

a) Ville principale : Francfort-sur-le-Main. (b) : Nuremberg.

DANEMARK		43,0	5 088
Grand Copenhague	GC Copenhague	2,8	1 756
Ouest du Grand Belt	WB Aarhus	33,2	2 755
Est du Grand Belt sans le grand Copenhague	EB -	6,9	577

FRANCE		543,9	53 078
<i>Ile-de-France</i>	IF Paris	12,0	9 966
<i>Champagne-Ardenne</i>	CH Reims	25,6	1 342
<i>Picardie</i>	PI Amiens	19,3	1 697
<i>Haute-Normandie</i>	HN Rouen	12,3	1 616
<i>Centre</i>	CE Orléans	39,1	2 188
<i>Basse-Normandie</i>	BN Caen	17,5	1 309
<i>Bourgogne</i>	BO Dijon	31,5	1 580
<i>Nord - Pas-de-Calais</i>	NP Lille	12,4	3 917
<i>Lorraine</i>	LO Metz-Nancy	23,5	2 321
<i>Alsace</i>	AL Strasbourg	8,2	1 538
<i>Franche-Comté</i>	FC Besançon	16,2	1 072
<i>Pays de la Loire</i>	PL Nantes	32,0	2 813
<i>Bretagne</i>	B Rennes	27,2	2 621
<i>Poitou - Charentes</i>	PC Poitiers	25,8	1 531
<i>Aquitaine</i>	AQ Bordeaux	41,3	2 564
<i>Midi-Pyrénées</i>	MP Toulouse	45,3	2 273
<i>Limousin</i>	LI Limoges	16,9	737
<i>Rhône-Alpes</i>	RA Lyon	43,6	4 855
<i>Auvergne</i>	AU Clermont-Ferrand	26,0	1 324
<i>Languedoc-Roussillon</i>	LR Montpellier	27,3	1 808
<i>Provence - Alpes - Côte d'Azur</i>	PCA Marseille	31,4	3 780
<i>Corse</i>	C Ajaccio	8,6	228

Région (et symbole de la carte 1)	Capitale ou ville principale	Superficie milliers km2	Population en milliers
<b>IRLANDE</b>	EI Dublin	<b>70,2</b>	<b>3 192</b>
<b>ITALIE</b>		<b>301,2</b>	<b>56 462</b>
Piémont	PM Turin	25,3	4 542
Val d'Aoste	VA Aoste	3,2	114
Ligurie	LG Gènes	5,4	1 862
Lombardie	LD Milan	23,8	8 888
Trentin - Haut Adige	TA Trente	13,6	871
Vénétie	VE Venise	18,3	4 311
Frioul - Vénétie julienne	FV Udine (a)	7,8	1 245
Emilie-Romagne	ER Bologne	22,1	3 952
Marches	MA Ancône	9,6	1 400
Toscane	TO Florence	22,9	3 583
Ombrie	OM Pérouse	8,4	801
Latium	LA Rome	17,2	4 978
Campanie	CP Naples	13,5	5 357
Abruzzes	AB L'Aquila (b)	10,7	1 224
Molise	MO Campobasso	4,4	331
Pouilles	PO Bari	19,3	3 837
Basilicate	BA Potenza	9,9	618
Calabre	CL Catanzaro	15,0	2 053
Sicile	SI Palerme	25,7	4 919
Sardaigne	S Cagliari	24,0	1 575

(a) Ville principale : Trieste. (b) Pescara. (c) Reggio de Calabre.

BELGIQUE		30,5	9 830
Anvers	AN Anvers	2,8	1 568
Brabant	BR Bruxelles	3,3	2 218
Flandre occidentale	FW Bruges	3,1	1 075
Flandre orientale	FE Gand	2,9	1 326
Hainaut	HT Mons	3,7	1 318
Liège	L Liège	3,8	1 010
Limbourg	L Hasselt	2,4	695
Luxembourg	LB Arlon	4,4	221
Namur	NA Namur	3,6	400

LUXEMBOURG	L Luxembourg	2,5	355
------------	--------------	-----	-----

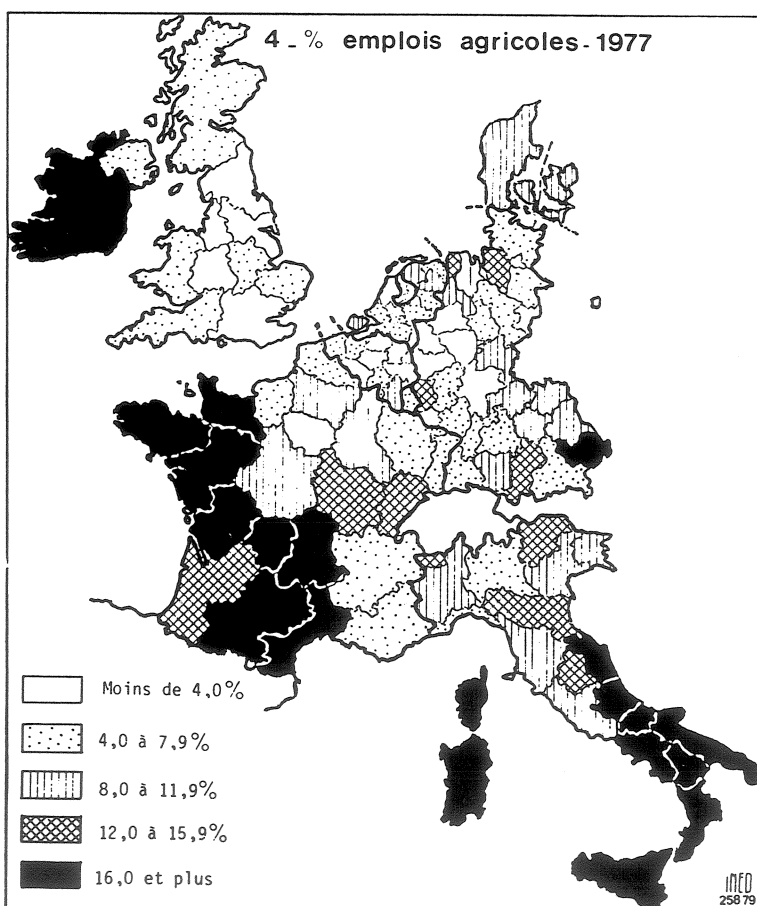
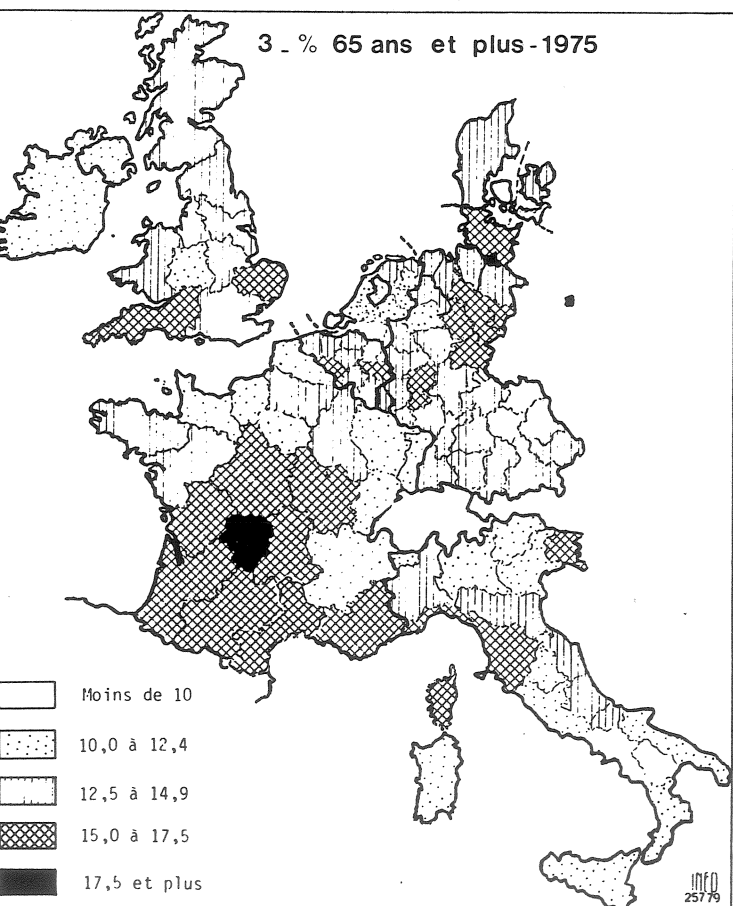
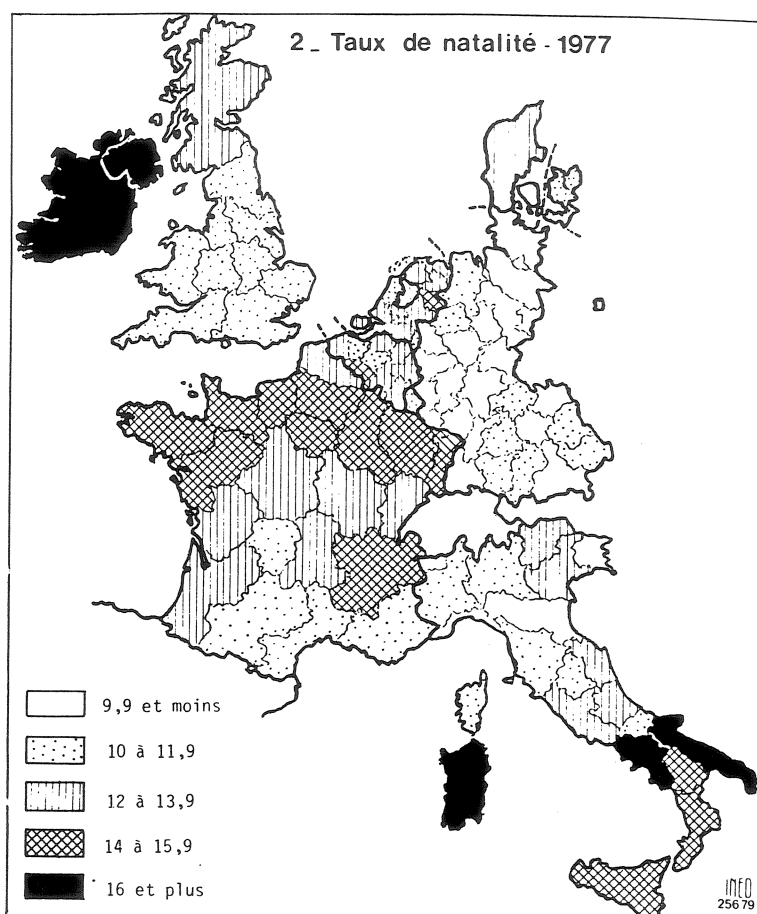
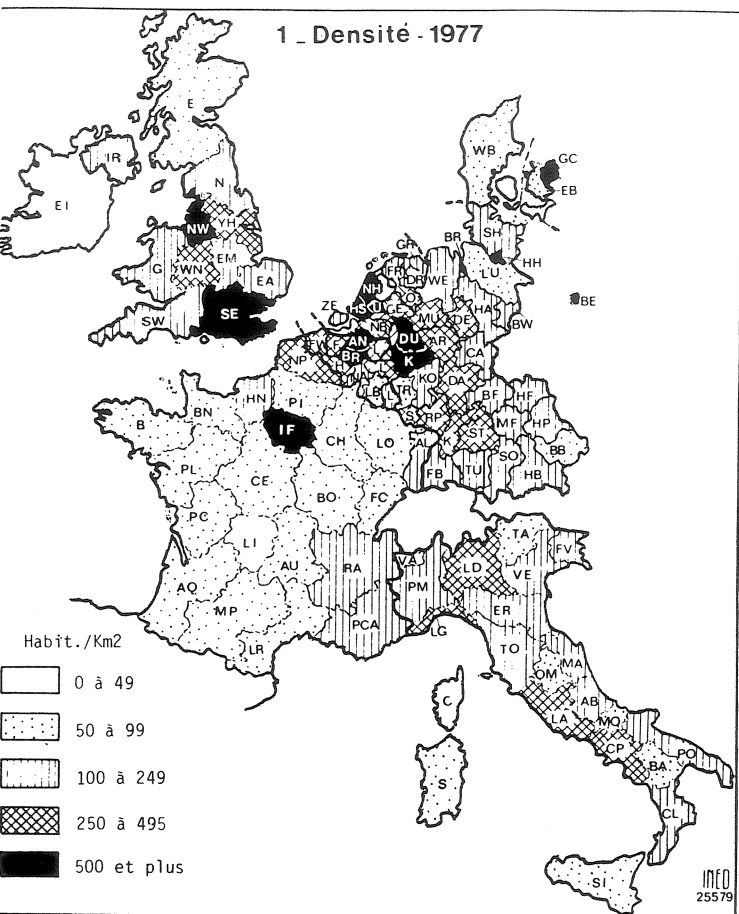
PAYS-BAS		41,1 (c)	13 856
Groningue	GR Groningue	2,5	546
Frise	FR Leeuwarden	3,9	569
Drenthe	DR Assen	2,7	411
Oberijssel	OI Zwolle	3,9	997
Gueldre	GE Arnhem	6,2	1 706
Utrecht	U Utrecht	1,4	876
Hollande septentrionale	NH Haarlem (a)	2,9	2 299
Hollande méridionale	HS La Haye (b)	3,3	3 051
Zélande	ZE Middelburg	2,7	338
Brabant septentrional	NB Bois-le-Duc	5,1	2 001
Limbourg	LH Maastricht	2,2	1 058

(a) Ville principale : Amsterdam. (b) Rotterdam. (c) Y compris polders.

ROYAUME-UNI		244,0	55 919
Nord	N Newcastle	15,4	3 116
Yorkshire et Humber	YH Leeds	15,4	4 876
Midlands oriental	EM Nottingham	15,6	3 747
East Anglia	EA Norwich	12,5	1 827
Sud-Est	SE Londres	27,2	16 834
Sud-Ouest	SW Bristol	23,8	4 279
Midlands occidental	WN Birmingham	13,0	5 154
Nord-Ouest	NW Manchester	7,3	6 519
Pays de Galles	G Cardiff	20,7	2 768
Écosse	E Edimbourg (a)	78,7	5 196
Irlande du Nord	IR Belfast	14,1	1 537

(a) Ville principale : Glasgow.

EUROPE DES NEUF		1526	259 180
-----------------	--	------	---------



La carte de la *proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus* en 1975 est en rapport avec la précédente car une population vieillie a de faibles taux de natalité, et de forts taux de natalité rajeunissent la population. L'Allemagne fédérale est maintenant le pays le plus vieilli de l'Europe des Neuf (1), et Berlin-Ouest la région la plus vieillie avec 22,6 % de personnes âgées de 65 ans ou plus. Mais la région qui vient ensuite est le Limousin avec 20 %. D'ailleurs le vieillissement de l'Allemagne, concentré dans les villes-Länder, apparaît moins sur la carte que le vieillissement de la France, qui affecte surtout les zones rurales.

(1) Voir « *Population et Sociétés* », n° 110, février 1978.

### La relève des actifs

Nous faisons observer, à la fin de l'éditorial précédent de *Population et Sociétés* (n° 122), que la « répartition par âges de la population est actuellement très défavorable à l'emploi des jeunes, puisque le nombre des 16-20 ans passe par un maximum (il commencera à décroître en 1982) au moment où celui des 60-64 ans est exceptionnellement faible ».

Le graphique ci-contre illustre cette observation. Il montre l'évolution de la différence entre les effectifs totaux d'une part, masculins d'autre part, des 15-19 ans et ceux des 60-64 ans, de 1946 à 2025. De 1946 à 1979, il s'agit d'observations au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Après 1979, il s'agit des chiffres résultant des projections de l'INSEE. Jusqu'en 1993, les chiffres sont assez sûrs puisqu'ils ne dépendent guère que de migrations extérieures imprévues, les enfants qui auront 15 ans à cette date étant déjà nés. Au-delà, au contraire, ils sont de plus en plus incertains puisqu'ils dépendent du nombre d'enfants à naître dans les années prochaines.

Ceux utilisés ici sont fondés sur l'hypothèse que la fécondité se stabilise au niveau actuel de 1,8 enfant pour une femme.

Cet indicateur présente d'impressionnants balancements. De 1946 à 1960 il décroît car « entre dans la carrière » à ce moment les classes creuses nées avant et pendant la deuxième guerre. De 1961 à 1967, le déferlement des générations du « baby-boom » accroît cette différence entre flux entrant et flux sortant. Il y a ensuite de 1968 à 1975 stabilisation à un niveau élevé. Ensuite, et nous y sommes, la pointe qui culmine en 1980 correspond au passage des classes creuses de la première guerre, 1915-1919, dans la tranche

des 60-64 ans, ce qui raréfie les flux de sortie de l'âge actif.

Cet excédent est destiné à décroître, quand les générations « sortantes » retrouveront un effectif normal, puis à se stabiliser de 1986 à 1992 à un niveau encore largement positif, mais un peu inférieur à celui observé de 1967 à 1975.

Ensuite, si la fécondité restait au niveau bas actuellement observé, il décroîtrait d'abord, se redresserait passagèrement vers 2000-2005 quand les générations creuses de la Deuxième Guerre prendront leur retraite, puis s'effondrerait à partir de 2006 quand les générations du « baby-boom » le feront à leur tour, alors que parviendraient à l'âge adulte des générations nées vers 1987-1991, peu nombreuses par hypothèse. Il

pourrait même devenir négatif en 2011 pour le total des deux sexes, un peu plus tard pour le sexe masculin qui naît plus nombreux et meurt plus jeune.

L'actualité montre comment la société réagit à une circonstance exceptionnelle de ce type, par avantages offerts à ceux qui prennent leur retraite plus tôt, par gonflement des effectifs universitaires, par dénonciation des cumuls d'activité, par encouragement à l'émigration. Peut-être verra-t-on vers 2010 offrir des avantages financiers à ceux qui arrêteront leurs études avant 15 ans, à ceux qui prolongeront leur activité au-delà de 70 ans, à ceux qui accepteront d'occuper plusieurs emplois, et aux étrangers qui viendront travailler en France.

M. L.

